

États financiers consolidés de

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2024



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de La Marche des dix sous du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de La Marche des dix sous du Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2024;
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport de l'auditeur, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'entité tire des produits de dons de bienfaisance dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous, et le prédécesseur, n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants :

- des actifs à court terme présenté dans les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- des produits tirés des dons et des campagnes de financement et des dons en nature ainsi que de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présentés dans les états consolidés des résultats pour les exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023;



- de l'actif net non affecté, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présenté dans les états consolidés de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023;
- de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présenté dans les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023.

Le prédécesseur a exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 25 juillet 2023, en raison du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** ».

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 24 juillet 2024

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2024, avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Actif		
Actifs à court terme		
Trésorerie et trésorerie affectée (note 3)	20 115 958 \$	16 924 124 \$
Débiteurs (note 4)	6 617 007	5 678 344
Montant à recevoir de la Société d'habitation à but non lucratif (la « SHBNL ») de la Marche des dix sous du Canada [note 5 a)]	121 738	188 554
Charges payées d'avance	855 849	543 163
	<u>27 710 552</u>	<u>23 334 185</u>
Placements affectés (note 6)	15 481 772	16 635 478
Immobilisations (notes 7 et 8)	18 840 742	4 390 731
Immobilisation incorporelle (note 9)	–	1 413 751
	<u>62 033 066 \$</u>	<u>45 774 145 \$</u>
Passif et soldes de fonds		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11 840 142 \$	11 431 335 \$
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés (note 11)	3 687 460	3 107 139
Avances gouvernementales	8 173 255	5 246 056
	<u>23 700 857</u>	<u>19 784 530</u>
Subventions d'immobilisations reportées (note 12)	643 127	711 391
Total du passif	24 343 984	20 495 921
Soldes de fonds		
Fonds grevés d'une affectation interne		
Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles	18 197 615	5 093 091
Réserve de fonctionnement [note 13 a)]	10 734 422	10 010 437
Réserve au titre des infrastructures [note 13 b)]	4 688 337	4 996 441
Réserve au titre des occasions stratégiques [note 13 c)]	4 068 708	5 178 255
	<u>37 689 082</u>	<u>25 278 224</u>
Engagements (note 15)		
	<u>62 033 066 \$</u>	<u>45 774 145 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

, président du conseil d'administration

, président du comité de risque et d'audit

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives pour 2023

						2024	2023
	Fonds d'administration	Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles	Réserve de fonctionnement	Réserve au titre des infrastructures	Réserve au titre des occasions stratégiques	Total	Total
Produits							
Subventions gouvernementales	117 832 499 \$	181 507 \$	– \$	– \$	– \$	118 014 006 \$	111 195 723 \$
Frais relatifs aux services	37 167 578	–	–	–	–	37 167 578	43 407 046
Philanthropie et subventions non gouvernementales (note 13)	7 941 169	–	–	–	–	7 941 169	6 888 715
Produits tirés des placements et autres produits (note 6)	1 610 323	–	761 065	162 083	262 666	2 796 137	1 130 798
Profit sur l'échange d'immobilisations (note 8)	–	14 996 566	–	–	–	14 996 566	–
	164 551 569	15 178 073	761 065	162 083	262 666	180 915 456	162 622 282
Charges							
Programmes							
Services de soutien communautaire	110 539 251	–	–	–	–	110 539 251	98 853 285
Services d'aide à l'emploi	14 932 410	–	–	–	–	14 932 410	25 186 637
Programme d'adaptation des habitations et des véhicules	15 440 599	–	–	–	–	15 440 599	15 485 340
Programmes financés par les donateurs	6 212 898	–	–	–	512 602	6 725 500	7 864 513
Intervention et affaires publiques	1 252 408	–	–	–	–	1 252 408	770 154
	148 377 566	–	–	–	512 602	148 890 168	148 159 929
Philanthropie (note 13)	3 478 605	–	–	–	–	3 478 605	3 106 481
Frais d'administration	12 688 847	–	43 631	470 187	859 611	14 062 276	11 606 148
Amortissement des immobilisations (note 7)	–	659 798	–	–	–	659 798	861 283
Perte de valeur des immobilisations incorporelles (note 9)	–	1 413 751	–	–	–	1 413 751	–
Perte à la cession d'immobilisations (note 7)	–	–	–	–	–	–	1 107 875
	164 545 018	2 073 549	43 631	470 187	1 372 213	168 504 598	164 841 716
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	6 551 \$	13 104 524 \$	717 434 \$	(308 104) \$	(1 109 547) \$	12 410 858 \$	(2 219 434) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

État consolidé de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives pour 2023

	Fonds grevés d'une affectation interne					2024	2023
	Fonds d'administration	Fonds investi dans des immobilisations corporelles et incorporelles	Réserve de fonctionnement	Réserve au titre des infrastructures	Réserve au titre des occasions stratégiques	Total	Total
Soldes de fonds, à l'ouverture de l'exercice	– \$	5 093 091 \$	10 010 437 \$	4 996 441 \$	5 178 255 \$	25 278 224 \$	27 497 658 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	6 551	13 104 524	717 434	(308 104)	(1 109 547)	12 410 858	(2 219 434)
Achat d'immobilisations	–	113 243	(113 243)	–	–	–	–
Subventions d'immobilisations reportées	–	(113 243)	113 243	–	–	–	–
Virements interfonds							
Virement vers la réserve de fonctionnement	(6 551)	–	6 551	–	–	–	–
Soldes de fonds, à la clôture de l'exercice	– \$	18 197 615 \$	10 734 422 \$	4 688 337 \$	4 068 708 \$	37 689 082 \$	25 278 224 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	12 410 858 \$	(2 219 434) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	659 798	861 283
Perte liée à la cession d'immobilisations (note 9)	1 413 751	1 107 875
Profit sur l'échange d'immobilisations (note 8)	(14 996 566)	—
Amortissement des subventions d'immobilisations reportées	(181 507)	(165 415)
Variation des pertes latentes sur des placements affectés	722 057	(162 995)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(938 663)	954 780
Montant à recevoir de la SHBNL	66 816	19 764
Charges payées d'avance	(312 686)	(48 837)
Créditeurs et charges à payer	408 807	(90 834)
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés	580 321	90 427
Avances gouvernementales	2 927 199	1 158 863
	<u>2 760 185</u>	<u>1 505 477</u>
Activités de financement		
Réception de subventions d'immobilisations reportées	113 243	113 859
Activités d'investissement		
Achat de placements affectés, montant net	431 649	(114 388)
Achat d'immobilisations	(113 243)	(690 055)
	<u>318 406</u>	<u>(804 443)</u>
Augmentation de la trésorerie et de la trésorerie affectée	3 191 834	814 893
Trésorerie et trésorerie affectée et placements à court terme à l'ouverture de l'exercice	16 924 124	16 109 231
Trésorerie et trésorerie affectée à la clôture de l'exercice	<u>20 115 958 \$</u>	<u>16 924 124 \$</u>
Représenté par :		
Trésorerie non affectée	19 804 737 \$	16 690 627 \$
Trésorerie affectée	311 221	233 497
	<u>20 115 958 \$</u>	<u>16 924 124 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2024

1. Raison d'être de l'organisme

La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC ») est un organisme de bienfaisance national enregistré qui s'engage à soutenir l'équité, à renforcer l'autonomie et à créer un véritable changement qui aidera les plus de huit millions de personnes atteintes d'un handicap au Canada à profiter pleinement de la richesse de leur vie.

L'organisme a évolué depuis ses débuts en 1951, année où la Fondation canadienne de la poliomyélite a été constituée en vue d'éliminer la polio. Lorsqu'elle a été reconstituée en tant qu'organisme comptant des membres provenant de l'ensemble du Canada, le conseil d'administration d'origine situé en Ontario a fondé l'organisme ontarien, soit la Rehabilitation Foundation for Poliomyelitics and the Orthopedically Disabled, connue sous le nom de La Marche des dix sous de l'Ontario (la « MDSO ») et constituée en 1957. La dénomination sociale de l'organisme a été par la suite changée pour Rehabilitation Foundation for the Disabled. En mai 2013, l'organisme sans but lucratif a été constitué sous le régime fédéral sous la dénomination La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC »), la MDSO a cessé d'exister en tant qu'entité provinciale, et la filiale préexistante, La Marche des dix sous du Canada, a été enregistrée sous la dénomination Fondation de la Marche des dix sous du Canada. La MDSC exerce actuellement toutes les activités, et la Fondation de la Marche des dix sous du Canada demeure inactive.

Ces états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la MDSC et de la Fondation de la Marche des dix sous du Canada. La direction a choisi comme méthode comptable de fournir par voie de notes les informations concernant les autres organismes contrôlés, tel qu'il est mentionné à la note 5. Les actifs, les passifs, les produits et les charges de ces entités ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés.

La MDSC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les programmes de la MDSC comprennent les éléments suivants :

- a) Les Services de soutien communautaire – Services essentiels visant à aider les personnes souffrant de handicaps ou de traumatisme crânien à vivre de façon autonome chez elles et dans la collectivité, notamment les services d'auxiliaires dans la communauté, les services de logement supervisé, les services d'aide aux personnes atteintes d'un traumatisme crânien et les Cliniques médicales du Nord.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

1. Raison d'être de l'organisme (suite)

- b) Les Services d'aide à l'emploi – Services visant à aider les personnes souffrant de handicaps à poursuivre et à réaliser leurs objectifs en matière d'emploi dans le but d'atteindre la sécurité financière. Les programmes comprennent des services d'évaluation spécialisés, des formations axées sur des compétences professionnelles, des services de placement et du soutien technologique par l'entremise du programme Technologies pour l'avenir de TELUS.
- c) Le Programme d'adaptation des habitations et des véhicules – Programme visant à aider les personnes qui ont un handicap à optimiser leur sécurité et leur autonomie grâce à des subventions gouvernementales destinées à accroître l'accessibilité à leur habitation et à leur véhicule au moyen de rénovations et de modernisations.
- d) Les Programmes financés par les donateurs – Programmes et services favorisant une vie active, saine et connectée pour les personnes atteintes de handicaps et leur famille, et ce, à toutes les étapes de leur vie, y compris des programmes d'acquisition de compétences et de soutien à la transition pour les enfants et les jeunes, des programmes virtuels d'entraide et de développement des compétences entre pairs, le programme Après un AVC et des initiatives de recherche et d'évaluation visant à éclairer la conception de programmes à forte incidence axés sur les personnes.
- e) Le programme Intervention et affaires publiques – Programmes et activités dont l'objectif est de faire progresser la vision de la MDSC d'une société inclusive et sans obstacles, y compris des interventions menées par l'organisme et les clients visant la promotion de lois, de politiques et de financement qui accroissent l'équité et les possibilités pour les personnes vivant avec un handicap et qui améliorent la qualité de vie de celles-ci.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

La MDSC a recours à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les subventions gouvernementales et non gouvernementales, les frais relatifs aux services et les autres produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et reportés jusqu'à ce qu'ils soient gagnés. Les subventions gouvernementales liées aux immobilisations sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations connexes.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les subventions de programmes inutilisées et les produits reportés représentent des fonds reçus à l'égard de programmes spécifiques, mais n'ayant pas encore été dépensés.

Les produits tirés de la philanthropie comprennent les produits tirés du publipostage direct, des fondations, de Centraide, des campagnes communautaires, des événements spéciaux, des jeux de bienfaisance, des legs et des autres dons, et ils sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou lorsqu'ils sont à recevoir lorsque le montant à recevoir peut être estimé raisonnablement et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les promesses de don sont uniquement comptabilisées à titre de produits lorsque le don connexe est reçu.

Les produits tirés des placements sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de les comptabiliser à la juste valeur. La MDSC a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés relativement à leur acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon le mode linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la clôture d'un exercice s'il existe des indications d'une dépréciation. Lorsqu'il existe des indications de dépréciation, la MDSC détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le montant prévu ou le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Dans l'affirmative, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au montant le plus élevé entre la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier et la valeur de réalisation attendue par la MDSC à l'égard de tout bien affecté en garantie. Si des événements et des circonstances viennent à changer au cours de périodes futures, la perte de valeur connexe est reprise jusqu'à concurrence de l'amélioration dans la mesure où elle ne vient pas dépasser la valeur comptable initiale.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les placements affectés comprennent les fonds communs, qui sont évalués en fonction de la valeur des parts fournie par l'administrateur des fonds et représentent la quote-part de la MDSC des actifs nets sous-jacents selon leur juste valeur établie en fonction des cours de clôture des marchés. La variation de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements à l'ouverture et à la clôture de chaque exercice est reflétée à l'état consolidé des produits et des charges.

La valeur comptable de la trésorerie et de la trésorerie affectée, des débiteurs, du montant à recevoir de la SHBNL, des créditeurs et charges à payer et des avances gouvernementales se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la MDSC n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de change, de marché ou de crédit important découlant des instruments financiers.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et le terrain est comptabilisé au coût réputé. L'amortissement est comptabilisé selon les modes et les taux annuels suivants, qui devraient amortir le coût net des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

Immobilisations	Mode	Taux
Bâtiments	Amortissement dégressif	5 %
Matériel, équipement, matériel informatique et logiciels	Mode linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Mode linéaire	Échéance du loyer connexe

Le seuil de comptabilisation à l'actif pour les immobilisations est fixé à 5 000 \$. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la MDSC de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisation incorporelle

La direction soumet la valeur comptable de la marque de commerce à durée de vie indéfinie à un test de dépréciation au moins une fois par exercice, lorsque des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable de cette immobilisation pourrait ne pas être recouvrable à même les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus de son utilisation et de sa cession éventuelle. Si les flux de trésorerie futurs attendus non actualisés sont réputés être inférieurs à la valeur comptable de l'immobilisation, une perte de valeur égale au montant correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif est comptabilisée.

e) Services bénévoles

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures significatif à aider la MDSC à assurer la prestation de ses services et son administration, ainsi que les activités de son conseil d'administration et ses activités de services-conseils. Étant donné qu'il est difficile d'établir la juste valeur de ces services bénévoles, ceux-ci ne sont pas comptabilisés au sein des états financiers consolidés.

f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les soldes nécessitant un certain degré d'estimations et d'hypothèses comprennent l'évaluation des placements, de la correction de valeur pour créances douteuses, des immobilisations incorporelles, des charges à payer, des subventions de programmes inutilisées et produits reportés, des avances gouvernementales, des subventions d'immobilisations reportées et de l'amortissement des immobilisations.

3. Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée comprennent une trésorerie affectée à des campagnes de philanthropie par l'entremise d'activités de bingo et de loterie de 311 221 \$ (233 497 \$ en 2023).

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

4. Débiteurs

	2024	2023
Frais relatifs aux services	3 292 890 \$	3 662 378 \$
Coût recouvrable au titre des biens	711 961	958 656
Taxe de vente harmonisée	306 091	578 065
Frais relatifs aux programmes	1 246 194	340 108
Stroke Recovery Association of British Columbia [note 5 c)]		1 314
Autres	1 059 871	123 005
Jeux de bienfaisance		14 818
	6 617 007 \$	5 678 344 \$

5. Organismes contrôlés

La MDSC contrôle les organismes suivants, qui ne sont pas consolidés au sein des présents états financiers consolidés :

- a) La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL »)

La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous de l'Ontario, maintenant connue sous le nom de SHBNL, était auparavant enregistrée au niveau provincial, et elle a été constituée en société sans capital social par la MDSC le 2 juin 1992. L'organisme a reçu une approbation de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en mai 2013.

La SHBNL a été constituée afin de fournir et d'exploiter des logements supervisés accessibles et abordables principalement pour les personnes qui ont des handicaps physiques. La SHBNL est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les états financiers de la SHBNL sont préparés conformément aux conventions comptables prescrites applicables aux programmes d'habitation à but non lucratif provinciaux et fédéraux, comme le stipulent les lignes directrices établies par la municipalité régionale de Halton, fondatrice principale de celle-ci.

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

5. Organismes contrôlés (suite)

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de la SHBNL et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

Les transactions conclues avec la SHBNL au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- i) La SHBNL a versé un montant de 8 736 \$ (8 736 \$ en 2023) à la MDSC en contrepartie de services offerts relativement aux immeubles de la SHBNL, autres que l'immeuble Jean and Howard Caine Apartments. En effet, la MDSC ne se fait pas rembourser la valeur des services qu'elle offre à l'égard de ce dernier.
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de la SHBNL et verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 83 917 \$ (29 590 \$ en 2023).

Le montant à recevoir de la SHBNL s'établit comme suit :

	2024	2023
En 2018, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 75 000 \$ afin de soutenir l'agrandissement de l'immeuble Standing Oaks à Sarnia. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le solde du capital et des intérêts courus est remboursable au plus tard le 31 mars 2034.	57 000 \$	59 750 \$
En 2010, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 251 000 \$ afin d'acquérir un terrain et un immeuble à Sudbury, en Ontario. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le prêt est remboursable au plus tard le 31 mars 2034.	106 621	115 843
Intérêts à recevoir sur le billet de Sudbury	13 955	13 955
Loyer à payer	(53 600)	—
Montants à recevoir de la SHBNL relativement à des charges diverses	(2 238)	(994)
	<u>121 738 \$</u>	<u>188 554 \$</u>

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

5. Organismes contrôlés (suite)

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information financière extraite des états financiers de la SHBNL, qui n'est pas incluse dans les présents états financiers consolidés de la MDSC.

	2024	2023
Actifs à court terme	1 020 480 \$	1 033 604 \$
Immobilisations	10 999 976	11 509 183
	12 020 456 \$	12 542 787 \$
Passifs à court terme	646 310 \$	716 457 \$
Emprunts hypothécaires (à long terme)	2 091 235	2 457 504
Apports de capital reportés	8 328 771	8 448 534
	11 066 316	11 622 495
Soldes de fonds	954 140	920 292
	12 020 456 \$	12 542 787 \$
	2024	2023
Produits	1 786 120 \$	1 934 637 \$
Charges, y compris l'amortissement de 624 164 \$ (610 867 \$ en 2023)	1 798 364	1 737 297
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(12 244) \$	197 340 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement	251 627 \$	297 274 \$
Activités de financement	(180 423)	(150 184)
Activités d'investissement	(81 223)	(157 573)
Sorties nettes de trésorerie	(10 019) \$	(10 483) \$

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

5. Organismes contrôlés (suite)

- b) Rehabilitation Foundation for Disabled Persons Incorporated, U.S. (« RFDP, U.S. »)

RFDP, U.S. a été constituée aux États-Unis à titre d'organisme de bienfaisance enregistré, et ses objectifs sont parallèles à ceux de la MDSC. Les produits et les charges sont présentés à la clôture de l'exercice de cette filiale. Les activités de cette entité ne sont pas significatives pour la MDSC, et elles ne sont pas incluses aux présents états financiers consolidés.

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de RFDP, U.S. et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

- c) Stroke Recovery Association of British Columbia (l'« Association »)

L'Association a été constituée en vertu de la Societies Act de la Colombie-Britannique le 11 juin 1976; elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat. L'Association a pour objectif de fournir des services de rétablissement après un accident vasculaire cérébral dans l'ensemble de la province de la Colombie-Britannique.

La MDSC nomme la majorité des membres du conseil d'administration de l'Association et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

Les transactions conclues avec l'Association au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- i) Le total des dons et des legs de la MDSC à l'Association s'est établi à 47 300 \$ (47 300 \$ en 2023).
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de l'Association et verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 59 933 \$ (55 366 \$ en 2023).
- iii) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 122 237 \$ (120 470 \$ en 2023) à la MDSC à l'égard de salaires administratifs et d'avantages sociaux.
- iv) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 47 300 \$ (47 300 \$ en 2023) à la MDSC à l'égard de services professionnels rendus.

Au 31 mars 2024, la MDSC n'avait aucun montant net à recevoir de l'Association (1 314 \$ en 2023).

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

5. Organismes contrôlés (suite)

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information financière extraite des états financiers de l'Association.

	2024	2023
Actifs à court terme	657 424 \$	616 990 \$
	657 424 \$	616 990 \$
Passifs à court terme	38 549 \$	33 131 \$
Produits reportés	518 026	520 673
	556 575	553 804
Soldes de fonds	100 849	63 186
	657 424 \$	616 990 \$
Produits	543 838 \$	469 152 \$
Charges	506 175	458 650
Excédent des produits par rapport aux charges	37 663 \$	10 502 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) Activités de fonctionnement	47 599 \$	47 783 \$
Entrées nettes de trésorerie	47 599 \$	47 783 \$

6. Placements affectés

	2024		2023	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Fonds communs – réserve au titre des occasions stratégiques	3 120 797 \$	3 108 473 \$	4 465 423 \$	4 714 712 \$
Fonds communs – réserve au titre des infrastructures	2 333 386	2 320 684	3 312 407	2 989 318
Fonds communs – fonds d'administration	9 857 686	10 052 615	9 409 802	8 931 448
	15 311 869 \$	15 481 772 \$	17 187 632 \$	16 635 478 \$

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

6. Placements affectés (suite)

Le profit (la perte) latent sur les placements affectés est comptabilisé au poste Produits tirés des placements et autres produits dans l'état consolidé des résultats, et réparti entre les fonds grevés d'une affectation interne.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, la variation des profits (pertes) latents sur les placements affectés s'établissait comme suit :

Réserve au titre des occasions stratégiques	(261 613) \$	177 541 \$
Réserve au titre des infrastructures	310 387	(100 103)
Réserve de fonctionnement	673 283	(240 433)
	722 057 \$	(162 995) \$

7. Immobilisations

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	7 079 758 \$	– \$	7 079 758 \$	1 860 000 \$
Bâtiments	9 820 901	27 548	9 793 353	18 247
Matériel, équipement, matériel informatique et logiciels	4 202 293	2 350 690	1 851 603	2 429 577
Améliorations locatives	200 584	84 556	116 028	82 907
	21 303 536 \$	2 462 794 \$	18 840 742 \$	4 390 731 \$

Le coût total des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est établi à 16 949 202 \$ (690 055 \$ en 2023), et il a été partiellement financé au moyen de subventions d'équipement de 113 241 \$ (113 859 \$ en 2023).

Les charges d'amortissement pour l'exercice ont totalisé 659 798 \$ (861 283 \$ en 2023), dont une tranche de 181 507 \$ (165 415 \$ en 2023) est liée aux immobilisations financées par le gouvernement.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

8. Opérations non monétaires

Au cours de l'exercice, la MDSC a échangé des immobilisations avec une partie indépendante. Les actifs reçus ont été comptabilisés à leur juste valeur marchande dans les états financiers consolidés de la MDSC en se fondant sur une évaluation indépendante. Aucune contrepartie monétaire n'a été impliquée dans l'échange. La MDSC a comptabilisé un profit de 14 996 566 \$ dans l'état consolidé des résultats, qui représente la différence entre le coût des actifs cédés de 1 860 000 \$ et la juste valeur marchande des actifs reçus de 16 856 566 \$.

9. Immobilisation incorporelle

Au cours de l'exercice, la MDSC a comptabilisé une dépréciation de 1 413 751 \$ en lien avec une marque de commerce acquise. La direction a évalué la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle car les événements et circonstances indiquent que sa valeur comptable est supérieure à sa juste valeur. Cette dépréciation a été prise en compte dans l'état consolidé des résultats en tant que perte de valeur des immobilisations incorporelles.

10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 2 145 872 \$ (1 231 713 \$ en 2023) à l'égard des cotisations sociales, qui sont toutes à court terme.

11. Subventions de programmes inutilisées et produits reportés

La MDSC reçoit des gouvernements et d'autres sources de financement des fonds dont l'utilisation est restreinte à certains projets ou programmes. Les subventions de programmes inutilisées, autres que les subventions gouvernementales, représentent les fonds inutilisés relativement à des projets en cours à la clôture de l'exercice. Ces programmes exercent leurs activités de manière à se maintenir au seuil de rentabilité, et tout excédent des charges par rapport aux produits est financé à partir des dons ou des services tarifés ou encore reporté contre les subventions de fonctionnement annuelles. Étant donné la nature restrictive de ces subventions, tous les fonds excédentaires des programmes achevés sont retournés à leur source d'origine, ou encore intégrés aux produits généraux après que la MDSC a reçu l'approbation pertinente.

La MDSC a reçu plusieurs dons affectés à des fins particulières provenant de successions de donateurs, et ces dons sont inclus aux produits reportés. Ces apports sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient dépensés selon les instructions laissées par le donateur.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

12. Subventions d'immobilisations reportées

Le tableau suivant présente en détail les apports reçus à l'égard des achats d'immobilisations ainsi que l'amortissement de ces soldes.

	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	711 391 \$	762 947 \$
Apports reçus	113 243	113 859
Montants comptabilisés à titre de produits	(181 507)	(165 415)
Solde à la clôture de l'exercice	643 127 \$	711 391 \$

13. Fonds grevés d'une affectation interne

Par l'entremise de son conseil d'administration, la MDSC a affecté certains soldes de fonds grevés d'une affectation interne à titre de réserve à des fins particulières. Certaines charges incluses dans l'état consolidé des produits et des charges ont été comptabilisées dans les fonds grevés d'une affectation interne conformément à leur utilisation prévue par le conseil d'administration. Les fonds liés à cette réserve seront investis dans des placements à long terme, et les produits tirés de ces placements seront réinvestis dans la réserve et les fonds destinés aux placements affectés connexes.

Ces fonds et leur affectation prévue sont décrits ci-dessous :

a) Réserve de fonctionnement

La réserve de fonctionnement doit servir à maintenir la prestation des programmes de base dans les secteurs où les besoins sont les plus criants, d'après les recommandations fournies par le comité des finances et le conseil d'administration.

Le montant minimal de 10 000 000 \$ affecté (10 000 000 \$ en 2023) est suffisant pour assurer la continuité de l'exploitation et la prestation des programmes malgré des changements temporaires ou à long terme du contexte financier. La réserve de fonctionnement joue un rôle actif et elle sera passée en revue et ajustée en réaction aux changements internes et externes.

La réserve de fonctionnement ne doit pas remplacer une perte de financement permanente ni éliminer un manque à gagner récurrent dans le budget. La MDSC souhaite que la réserve de fonctionnement soit reconstituée dans un délai raisonnablement court au moyen de l'excédent des produits par rapport aux charges dans l'exercice suivant.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

13. Fonds grevés d'une affectation interne (suite)

Le montant minimal visé pour la réserve de fonctionnement sera réévalué tous les cinq ans et confirmé chaque année lors de l'approbation du budget annuel présenté au comité des finances du conseil d'administration et inclus dans la présentation régulière de l'information financière.

b) Réserve au titre des infrastructures

La réserve au titre des infrastructures est constituée de fonds disponibles pour la réparation des immeubles de la MDSC et de ses locaux loués lorsqu'il n'y a pas d'autres sources de financement disponibles. En outre, cette réserve doit servir à soutenir des initiatives de renforcement des capacités et à accroître l'efficacité des activités de la MDSC au moyen de l'amélioration de l'infrastructure technologique.

Le montant visé pour la réserve au titre des infrastructures est de 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2023).

c) Réserve au titre des occasions stratégiques (auparavant, la réserve Ability and Beyond)

Le conseil d'administration a grevé ces fonds d'une affectation interne afin de promouvoir la mission de la MDSC et de renforcer sa capacité organisationnelle au moyen d'initiatives ciblées.

Le montant visé pour la réserve au titre des occasions stratégiques est de 4 000 000 \$ (4 000 000 \$ en 2023).

d) Virements interfonds

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 6 551 \$ depuis le fonds d'administration vers la réserve de fonctionnement (virement d'un montant de 403 743 \$ depuis le fonds d'administration vers la réserve au titre des infrastructures en 2023).

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

14. Facilité de crédit

- a) La MDSC a conclu une convention de crédit pour obtenir une marge de crédit de 4 000 000 \$ et une facilité sous la forme d'une lettre de crédit de 100 000 \$, garantie par une créance prioritaire sur la totalité des biens actuels et futurs de la MDSC. Aux 31 mars 2024 et 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.
- b) La MDSC dispose d'une marge de crédit-bail renouvelable non garantie sous la forme d'un contrat de location de 1 000 000 \$. Aux 31 mars 2024 et 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur cette marge de crédit.

15. Engagements

Contrats de location simple

Dans le cours normal des activités, la MDSC prend divers engagements opérationnels sous la forme de location d'équipement et de locaux. Les futurs paiements de loyers minimaux annuels se présentent comme suit :

	Équipement	Locaux	Total
2025	227 114 \$	3 541 010 \$	3 768 124 \$
2026	86 797	1 796 489	1 883 286
2027	49 408	1 372 377	1 421 785
2028	7 207	1 214 092	1 221 299
2029	408	758 172	758 580
Par la suite	–	1 101 481	1 101 481
	370 934 \$	9 783 621 \$	10 154 555 \$

16. Régime de retraite

La MDSC offre des prestations de retraite à la quasi-totalité de ses employés permanents par l'intermédiaire d'un régime à cotisations définies. Les employés permanents participants et la MDSC doivent verser des cotisations obligatoires selon les taux de cotisation établis. Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, la charge au titre des cotisations au régime de retraite de la MDSC s'est chiffrée à 2 102 199 \$ (1 934 515 \$ en 2023).

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

17. Programme d'adaptation des habitations et des véhicules

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité exige la présentation des informations financières suivantes au titre du Programme d'adaptation des habitations et des véhicules. Les produits sont inclus dans les produits provenant des subventions gouvernementales, et les charges sont incluses dans les charges liées au Programme d'adaptation des habitations et des véhicules dans l'état consolidé des produits et des charges, comme suit :

	2024	2023
Produits	15 628 135 \$	15 628 100 \$
Charges		
Prestation des programmes	1 808 127	1 458 587
Adaptation d'habitations et de véhicules	13 820 008	14 169 513
	15 628 135	15 628 100
Excédent des produits par rapport aux charges	– \$	– \$

Le montant ci-dessus de 15 628 135 \$ (15 628 100 \$ en 2023) au titre des charges comprend un montant de 187 501 \$ (142 760 \$ en 2023) lié à l'administration du programme.